

uniterra

UN PROGRAMME CECI & EUMC



FAIRE FONCTIONNER LES MARCHÉS AU BÉNÉFICE DES PAUVRES

MAKING MARKETS WORK FOR THE POOR

Renforcement du pouvoir économique des femmes

**Le cas de la filière karité
et de l'étuvage du riz
au Burkina Faso**

Octobre 2013



WUSC & EUMC



ceci

COORDINATION DE LA RECHERCHE

Philippe Fragnier | Coordonnateur Unité de gestion du savoir | Uniterra

RECHERCHE ET RÉDACTION

Adama Ouédraogo | Directeur | CECI-Burkina Faso

Myriam Lafrance | Chargée de projets | CECI

SYNTHÈSE ET RÉVISION

Caroline Roger | Agente d'information et de documentation | Uniterra

PHOTOS | PAGE COUVERTURE

PHOTO DE GAUCHE Ludyvine Millien

PHOTO DE DROITE Caroline Roger

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	4
LES ORGANISATIONS CIBLÉES PAR LA RECHERCHE	5
PRINCIPAUX CONSTATS ET CONCLUSIONS DE LA RECHERCHE	6
1. De la dimension organisationnelle	6
1.1 Services aux membres et niveau de satisfaction	8
1.2 Vie associative	12
2. De la dimension économique	15
2.1 Revenus et santé financière	15
2.2 Évolution de la capacité de production et de commercialisation	18
2.3 Qualité de vie et pénibilité du travail de production et de transformation	20
3. De la dimension sociale	22
4. De la dimension environnementale	26
5. Accompagnements et actions exemplaires	28
CONCLUSION	32

INTRODUCTION

Le renforcement du pouvoir dépend de la capacité des personnes à se prendre en charge et d'influencer les décisions qui concernent leurs conditions et leur qualité de vie. Il constitue de ce fait un préalable essentiel à l'avancement politique, social, économique, culturel et environnemental de tous les peuples.

— RENFORCEMENT DU POUVOIR ÉCONOMIQUE DES FEMMES, CECI-OCTOBRE 2011

Le présent document résulte d'une recherche réalisée au Burkina Faso en 2011 par le programme Uniterra sur deux initiatives d'intervention en faveur de l'autonomisation et du renforcement du pouvoir économique des femmes. Les deux sujets étudiés portent sur les appuis et l'accompagnement réalisés entre 2001 et 2011 auprès des femmes productrices de beurre de karité de la Fédération Nununa et des femmes membres de l'Union des groupements d'éleveuses de riz de Bama.

La recherche visait d'une part à documenter les résultats et les pratiques exemplaires des accompagnements reçus, ainsi que les actions menées par les femmes productrices de karité et les éleveuses de riz, incluant leurs organisations, qui ont favorisé leur progression vers l'autonomisation et le renforcement de leur pouvoir économique. Et également à apprécier les acquis et les difficultés des expériences menées, en tirer des leçons et suggérer des pistes d'amélioration. Il fallait aussi déterminer si ces expériences avaient réussi à doter les femmes de capacités viables leur permettant d'assurer la durabilité des actions mises en œuvre.

Les objectifs spécifiques de la recherche réalisée auprès des regroupements de karité et de riz sont de :

- i.** déterminer des éléments de contexte ayant facilité ou freiné l'évolution des unions, des groupements et des productrices et des éleveuses ;
.....
- ii.** mesurer l'évolution des principaux résultats sur le pouvoir économique des femmes productrices et des éleveuses et de leurs organisations ;
.....
- iii.** identifier des actions exemplaires en matière d'accompagnement et de renforcement des capacités réalisées dans le cadre du programme Uniterra, ayant été porteuses de changements pour les femmes et leurs organisations ;
.....
- iv.** identifier les actions exemplaires, menées par les femmes et leurs organisations, porteuses de changements sur leur pouvoir économique.

LES ORGANISATIONS CIBLÉES PAR LA RECHERCHE



L'Union des groupements de productrices de produits du karité de la Sissili et du Ziro – l'UGPPK/SZ, créée par 18 groupements féminins dont 12 de la province de la Sissili et 6 de la province de Ziro qui regroupaient alors 600 productrices membres, est une coopérative constituée légalement depuis janvier 2001. En 2010–2011, elle regroupait 91 groupements, pour un total de 3928 femmes productrices membres. **L'UGPPK/SZ est devenue la Fédération Nununa** en juillet 2011 et son membership est passé à 103 groupements et 4 596 productrices membres en 2012.

L'Union des groupements d'éstuveuses de riz de Bama (UGER-B) est une coopérative constituée légalement depuis janvier 2008. Contrairement à la transformation du karité, l'étuvage du riz était une activité individuelle. Les étuveuses ont accepté de se regrouper, en s'inspirant du modèle organisationnel des productrices de karité, afin d'améliorer la production et la commercialisation de leurs produits. L'UGER-B est donc née suite à la mise en place de 8 groupements d'éstuveuses avec 319 étuveuses membres. Depuis, le nombre de groupements dans le district de Bama s'est maintenu mais le nombre de membres s'est accru pour atteindre 539 en 2011–2012.

L'objectif d'accompagnement entre le CECI, Uniterra et les groupements féminins est principalement d'ordre économique, soit de permettre

aux femmes en milieu rural de passer d'une production artisanale destinée à la famille et au marché du village, à une production organisée et standardisée pour répondre à des marchés variés. En d'autres mots, permettre aux femmes de passer d'une activité économique de subsistance à une activité économique professionnelle offrant une plus grande sécurité financière et ainsi de renforcer leur pouvoir économique.

La méthodologie suivante a été utilisée pour la recherche : les collectes de données ont été réalisées par des équipes locales spécialisées auprès d'un échantillon aléatoire et représentatif de groupements et de nombreuses femmes membres de ces groupes. Des guides d'entrevues ont été utilisés afin d'obtenir l'opinion et des informations auprès des productrices de karité et des étuveuses de riz en petits groupes ; auprès des élus au conseil d'administration des groupements, des unions et de la Fédération ; auprès des employés de la Fédération Nununa et de l'UGER-B ainsi qu'auprès d'observateurs externes tels des leaders communautaires comme des représentants des services de santé, de l'éducation, des eaux et forêts ainsi que d'élus locaux et des leaders religieux. Une partie de l'échantillon des groupements de productrices de karité est constituée de groupements qui n'ont pas reçu d'appui du programme.

PRINCIPAUX CONSTATS ET CONCLUSIONS DE LA RECHERCHE

Le principal constat qui se dégage de la compilation et de l'analyse des données est que les accompagnements reçus, via le programme de coopération volontaire ou les projets, ont contribué à une évolution significative de

l'autonomisation des productrices de produits de karité, des étuveuses de riz et de leurs organisations en lien avec les dimensions organisationnelle, économique, sociale et environnementale sur lesquelles l'étude s'est appuyée.

1. | De la dimension organisationnelle

Les informations collectées sur la structure organisationnelle des productrices et des étuveuses portent essentiellement sur les évolutions constatées par les productrices en termes d'autonomisation organisationnelle ou de progression vers l'autonomisation et les types d'appui-accompagnement qui y ont contribué.

L'analyse se fonde également sur les principes de la participation, de la prise en charge et de la responsabilité individuelle et collective des femmes, et de services aux membres adhérents à travers leurs organisations pris à deux niveaux : le groupement et l'union.

FÉDÉRATION NUNUNA

À la Fédération Nununa, les productrices reconnaissent à l'unanimité qu'elles ont évolué de façon positive par rapport à leurs besoins en matière de développement organisationnel et institutionnel.

En effet, les productrices rappellent que les groupements ont recentré leur activité autour du karité. Ainsi, des femmes (individuelles) qui n'étaient pas membres d'une organisation ont soit intégré des groupements en place, soit créé leurs groupements karité. Un des résultats les plus visibles est l'augmentation considérable du membership de la Fédération qui est passé de 18 groupements et 600 productrices en 2001 à 103 groupements et 4596 productrices en 2012. Le nombre de membres de certains groupements a même doublé au cours de cette période, témoignant de l'intérêt des femmes de la Sissili et du Ziro pour l'activité karité.

En outre, afin de mieux organiser les services offerts à ses membres, l'UGPPK/SZ s'est restructurée en mettant en place en 2011 une Fédération dénommée « Nununa », composée de 7 unions communales de groupements de productrices de karité et de 2 de sésame. Les mécanismes de fonctionnement à tous les niveaux de regroupement sont régis par des statuts et des règlements intérieurs reconnus par les autorités.

Les 4596 productrices de karité affirment qu'elles ont effectivement un meilleur accès à des services, à des moyens de production et à des marchés. 100 % des productrices déclarent avoir amélioré la qualité de leur beurre grâce aux formations et à l'acquisition de nouveaux équipements et matériels, leur permettant d'accroître la qualité de leurs produits, leurs parts de marché et leurs revenus (le prix du beurre conventionnel est passé de 275 à 1200 FCFA/kg entre 2001 et 2011).

Les femmes sont très fières de leurs groupements respectifs et particulièrement de leur Fédération car elle leur permet de sortir de la pauvreté grâce aux formations en matière de renforcement de leurs capacités et à l'accès à des marchés mieux rémunérés. Les productrices attribuent à juste titre une note allant de 6/10 à leur groupement et de 10/10 à l'union pour les services reçus et les bénéfices tirés de leur appartenance à ces structures.

Les membres des instances dirigeantes et les employés mentionnent de leur côté que la Fédération assure de façon autonome la planification et la mise en œuvre de ses activités, la conduite des opérations commerciales, la gestion administrative et financière de l'union.

Cette autonomisation a été possible grâce au recrutement en 2005 d'un gestionnaire, auquel d'autres employés se sont ajoutés au fur et mesure du désengagement financier et de l'appui technique des structures d'appui comme le CECI. Cette autonomisation se caractérise par le passage du nombre d'employés de 1 en 2005 à 25 permanents et 24 saisonniers en 2012. En plus des animatrices à l'union qui réalisent l'encadrement et l'appui-accompagnement de proximité des productrices, chaque groupement dispose en son sein d'une animatrice endogène chargée

du suivi de la bonne application des mesures et décisions relatives au fonctionnement, à la production et aux opérations commerciales.

La fédération Nununa développe et applique divers outils de gestion simplifiés : des fiches d'établissement de coût de revient, de gestions des ventes mensuelles, de vérification du coût de revient, d'inventaire des matières premières, de stock, de production, d'établissement des frais généraux, de facturation, de redistribution des gains et des bons d'achat d'amandes de karité.

UGER-B

Quoique le processus de structuration des étuveuses de Bama soit plus récent (2006), les femmes estiment avoir réalisé d'importants acquis au plan organisationnel et institutionnel.

En effet, l'organisation de l'activité d'étuvage, démarrée en 2006 en réponse à la problématique de la commercialisation du riz local, a vu la mise en place de 8 groupements d'étuveuses à Bama, suivie en 2008 par la création d'une Union des groupements d'étuveuses de riz de Bama (UGER-B), composée de 319 femmes. Aujourd'hui, l'UGER-B compte 9 groupements et 639 membres qui assurent le développement et la gestion du secteur de l'étuvage.

Depuis 2009, l'UGER-B dispose d'une équipe permanente dédiée à l'administration et à la gestion de l'activité d'étuvage et à la commercialisation du riz étuvé au sein d'un centre d'étuvage construit en 2008 avec le concours

du GCIUS (Groupe de collaboration internationale en ingénierie de l'université de Sherbrooke). L'équipe est constituée d'un gestionnaire et d'un meunier à temps plein qui accompagnent les 15 membres du bureau et les commissions spécialisées travaillant bénévolement pour assurer le bon fonctionnement du centre d'étuvage. Le centre emploie également une main d'œuvre temporaire (2 à 6 mois) pour l'exécution de certaines tâches spécifiques, soit en moyenne 10 personnes pendant les périodes d'intenses activités.

Les 639 étuveuses de Bama affirment et soutiennent que leur structuration en groupements, puis en union, et la construction d'un centre d'étuvage qui offre de meilleures conditions de travail, ont facilité et accéléré leur passage d'une production artisanale et individuelle, à une production moderne et à la mise place d'un système de mise en marché collective du riz étuvé.

CONSTATS GÉNÉRAUX | Les principaux résultats enregistrés sur le plan organisationnel démontrent que la structuration et l'organisation des productrices et des étuveuses en groupements et en union autour de la production et la mise en place d'un système de commercialisation collective du beurre et du riz étuvé ont permis de jeter les bases de l'autonomisation des femmes. En effet, le regroupement des femmes autour d'une activité génératrice de revenus et créatrice d'emplois favorise l'adoption et la pérennisation de comportements que les diverses sensibilisations, animations et formations tentent de modifier ou d'induire tant au niveau de l'organisation de la production que de la gestion de la vie associative.

1.1 | Services aux membres et niveau de satisfaction

FÉDÉRATION NUNUNA

100 % des productrices des groupements de base estiment que leur travail et leur position actuelle dans la filière karité sont plus visibles grâce à leur adhésion aux groupements et surtout à leur regroupement en union. Elles se disent très satisfaites des services et reconnaissent que leur structuration en groupements et ensuite en union constituent les principaux facteurs de leur autonomisation. Ainsi, leur adhésion leur permet d'accéder à un certain nombre de services essentiels à l'amélioration et à la prospérité de leur activité karité, dont les plus porteurs sont :

- l'acquisition d'infrastructures et d'équipements de production permettant d'alléger la pénibilité du processus d'extraction du beurre;
- l'installation de forage facilitant l'approvisionnement en eau pour la production;
- l'organisation de formations au profit des membres sur les techniques améliorées de collecte et de traitement/conditionnement des amandes, de production du beurre de qualité et sur le fonctionnement démocratique de leurs organisations;
- l'accès à l'alphabétisation leur permettant d'améliorer leurs capacités de gestion;
- l'obtention de crédit pour fonds de roulement pour l'approvisionnement en amandes en quantité et au bon moment pour honorer les commandes des clients (préfinancement de la campagne de production);
- la recherche de marchés et la fidélisation de clients (comme par exemple l'OCCITANE) pour la commercialisation de leurs produits.

Le groupement est considéré par les femmes comme un lieu où les productrices se rassemblent pour discuter de leur activité, rechercher des solutions, bénéficier de services susceptibles de leur permettre d'améliorer et de développer leur activité. En plus des éléments mentionnés ci-dessus par les groupements, les responsables de la Fédération Nununa et l'équipe permanente ajoutent d'autres services porteurs liés au renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles, notamment :

- le diagnostic des organisations aux différents niveaux pour mieux cibler les besoins de renforcement;
- l'élaboration et la réalisation d'un plan de renforcement organisationnel et institutionnel;
- l'adoption et la revue des textes organiques de base à tous les niveaux du dispositif organisationnel;
- l'appui à la mise en place et à la formation des organes de gestion et de prise de décisions;
- le soutien à la tenue des rencontres statutaires aux différents niveaux;
- la tenue de la comptabilité et le calcul du coût de revient permettant d'évaluer la rentabilité de leur activité;
- l'organisation de la production et la réorganisation des aires de production en lien avec les besoins de croissance de l'activité du karité;
- l'appui à l'innovation de la technologie de production et de conditionnement;
- la recherche et l'obtention de marchés mieux rémunérés pour le beurre;
- la diversification des produits, notamment l'obtention de la certification équitable et biologique du beurre;
- les formations sur les principes de fonctionnement et de gestion démocratique des groupements;
- l'élaboration de projets répondant aux besoins de croissance pour la recherche et la mobilisation de ressources.

Selon les membres du bureau, l'Union favorise le réseautage entre les groupements de productrices, la concertation entre les femmes, leur positionnement au sein de la filière et la réalisation de ventes groupées (ou commercialisation collective).

En plus des services que l'Union leur offre, les groupements justifient leur niveau de satisfaction par d'autres aspects non moins importants que sont :

- la tenue régulière de ses rencontres statutaires (mensuelles et assemblées générales, etc.) permettant de maintenir la mobilisation du membership;
- l'établissement de critères équitables et transparents de répartition des commandes de beurre obtenues;
- la bonne circulation de l'information entre le Bureau Exécutif de l'Union et leurs groupements dans les villages;
- les négociations avec les fournisseurs et clients pour obtenir de meilleurs prix;
- la juste rémunération des femmes à la base en fonction de leurs capacités de production.

100 % des membres des 103 groupements de productrices de produits de karité soulignent que l'Union offre des services pertinents parce qu'elle dispose de ressources humaines compétentes, tant à la base qu'au niveau central, capables de les accompagner dans la mise en œuvre de stratégies efficaces de développement d'activité.



@ Ludyvine Millien

Toutefois, les productrices membres de Nununa sont conscientes que le développement de leurs compétences et de leurs habiletés s'est réalisé par le biais d'un appui, soit du programme de coopération de volontaire, soit de projets et programmes exécutés par le CECI ou par d'autres partenaires en soutien à l'action de l'union.

Les groupements de femmes productrices de karité sont favorablement perçus dans leur milieu par la population car, selon les femmes, tout le monde profite d'une manière ou d'une autre des retombées économiques de leur activité dans le village.

Une femme témoigne « *que les autres femmes du village se rendent compte qu'il se passe quelque chose d'intéressant dans le groupement. Nous sommes différentes d'elles sur plusieurs plans : culture générale, attitude et présentation dans la communauté. Elles nous envient surtout au moment de la répartition des revenus issus des ventes des commandes de beurre; ce qui engendre annuellement de nombreuses demandes d'adhésion et l'évolution du nombre de membres du groupement* ».

En résumé, les productrices voient en l'union et en leur groupement un cadre organisationnel qui leur offre des possibilités d'améliorer la qualité de leurs produits pour répondre aux exigences des marchés, de renforcer leurs capacités organisationnelles, d'augmenter leurs revenus à travers l'exécution de commandes réparties de façon équitable et transparente entre elles et de réaliser d'autres activités génératrices de revenus.



@ Caroline Roger

UGER-B

En comparant leur situation avec celle des femmes non organisées en groupements et avec le marché ouvert, les étuveuses de riz membres font les constats suivants :

- les conditions de l'étuvage sont facilitées par les fours améliorés utilisant de l'écorce de riz comme combustible, le travail d'équipe, la disponibilité d'équipements telle la décortiqueuse et des plateformes de séchage;
- la vente du riz conditionné en sacs de 25 kg à la place de boîtes, toujours utilisées par les autres étuveuses des villages non adhérentes à un groupement;
- la qualité du riz étuvé transformé par les membres de l'UGER-B est relativement uniforme et très améliorée par rapport à ce qu'on observe sur le marché local;
- le pouvoir de négociation du prix d'achat du riz paddy (non décortiqué) est assuré collectivement à travers l'Union qui représente les étuveuses, ce qui permet d'obtenir un meilleur prix d'achat et une constance, car le prix est négocié pour toute la durée de vente du riz paddy (campagne active);
- la diminution de la concurrence et la stabilité des revenus des femmes étuveuses sont assurées;
- l'étuvage se fait collectivement au centre d'étuvage selon un système de rotation mis en place contrairement à la pratique individuelle qui existait;
- la chaîne de production (travail d'équipe et emploi d'équipements de travail appropriés) génère des économies d'échelle à la production par rapport à l'étuvage individuel;
- l'accès au centre d'étuvage permet de rassembler les femmes (sentiment d'appartenance), de concrétiser l'Union (qui n'est plus virtuelle) et symboliser l'Union (fierté).

Les membres du Conseil d'administration de l'Union estiment que les services les plus porteurs offerts à ses groupements membres sont :

- la construction d'un centre d'étuvage et d'un centre d'entreposage ainsi que l'acquisition d'équipements;
- la standardisation et l'amélioration considérable de la qualité du riz étuvé et, par conséquent, une fidélisation de la clientèle;
- l'accès à des fonds de roulement auprès d'institutions financières leur permettant de disposer de la matière première pour toute la saison;
- la négociation du prix et l'achat du riz paddy;
- la recherche de marchés et les contrats avec les institutions gouvernementales qui permettent aux étuveuses de faire des prévisions de leurs revenus attendus;
- le suivi de la qualité et le conditionnement du riz selon la demande du client (variété et quantité).

Les groupements des étuveuses définissent leurs rôles dans l'organisation surtout à travers la planification et l'organisation du travail de leurs membres aux activités d'étuvage du riz au centre. Ils sont principalement un intermédiaire entre les femmes et l'Union et gèrent les horaires de travail au centre d'étuvage. Les membres se reconnaissent davantage à travers l'Union et elles définissent leurs attentes par rapport à l'Union et non par rapport à leur groupement.

Le niveau de satisfaction à l'égard de l'Union est excellent avec une cote de 7,5 sur 10. En fait, les groupements et les femmes estiment que malgré l'ampleur des besoins encore non comblés, de nombreux acquis ont été faits en peu de temps par l'Union.

CONSTATS GÉNÉRAUX SUR LES SERVICES AUX MEMBRES | Si le niveau de satisfaction des membres à l'égard de la Fédération Nununa et de l'UGER-B est excellent, celui des membres vis-à-vis de leur groupement est en moyenne un peu moins élevé. Les femmes enquêtées expriment une grande satisfaction par rapport à leur structuration en union, à l'acquisition des équipements et l'accès à des infrastructures de production, aux formations reçues pour améliorer la qualité du beurre et du riz étuvé. Elles estiment que leur savoir-faire a été renforcé en matière de production de qualité et sont fières d'entendre les bonnes appréciations des consommateurs sur la qualité du beurre ou du riz étuvé. Les membres des groupements estiment que les services reçus, même réalisés via ou avec la participation de leur groupement, proviennent directement de leur union et de ses partenaires d'appui. En fait les services offerts plus perceptibles par les membres sont attribués à leur union plutôt qu'à leur groupement.



@ Caroline Roger

1.2 | Vie associative

FÉDÉRATION NUNUNA

La Fédération Nununa est une structure faitière qui fédère, en 2012, 4 596 productrices de beurre et collectrices d'amandes de karité réparties dans 103 groupements féminins. Son but est de contribuer à la réduction de la pauvreté des femmes productrices membres à travers une production de qualité et une commercialisation durables des produits de ses membres sur le marché local, national et international. Elle s'est ainsi dotée de plusieurs instances d'administration et de gestion aux différents niveaux organisationnels (groupement, union communale et fédération) dont les rencontres statutaires et réglementaires se tiennent régulièrement.

Chaque groupement est dirigé par un Bureau exécutif (BE) qui se réunit au moins une fois par mois. L'Assemblée générale (AG) du groupement a lieu tous les trimestres. Les groupements sont regroupés au niveau de chaque commune en une Union communale (UC) comprenant un Conseil de gestion (CG) qui élit en son sein un Bureau exécutif qui gère au quotidien l'union. L'AG de l'union communale regroupe 5 délégués par groupement (3 du BE et 2 membres simples) et se réunit 2 fois par an. Le regroupement des unions constitue la fédération administrée par un Conseil de gestion qui se réunit une fois par trimestre. L'AG de la fédération se tient une fois par année et est composée de 5 mandataires par union communale.

Les AG à tous les niveaux de regroupement connaissent un excellent taux de participation des membres (95 à 100 %) justifié par leur intérêt pour le développement de l'activité karité, par les revenus et aussi par le fait que la répartition des commandes pour la production du beurre se fait à l'occasion des AG. La qualité des débats y est satisfaisante et le renouvellement des instances se fait également en respect des statuts et règlements intérieurs. Les décisions importantes sont prises à l'occasion des AG, tandis que des instances spécifiques assurent le suivi de la mise en œuvre et rendent compte aux membres à l'AG.

L'AG de la Fédération se réunit une fois par an en session ordinaire sur convocation du Conseil de gestion et chaque fois que la situation l'exige en session extraordinaire dans les conditions définies par le règlement intérieur. Le Conseil de gestion (CG) est l'organe de direction de la Fédération qui rend compte de sa gestion à l'AG. La gestion courante, l'exécution de son

programme d'activités, la gestion des finances, du personnel, des biens, des services et des relations avec la clientèle sont placées sous la responsabilité d'une Cellule technique d'appui (CTA) qui, à son tour, rend compte au CG régulièrement de l'état de progrès de la réalisation des activités et du fonctionnement de la fédération.

Les membres affirment que les Groupements féminins (GF) à la base sont autonomes à 95 % dans leur gestion et leur fonctionnement. Les règles de fonctionnement sont définies par leurs statuts et règlements intérieurs qui sont en conformité avec les textes de base de la fédération. Les groupements tiennent annuellement leur AG de bilan et de répartition des commandes. En plus du BE, chaque groupement dispose de deux animatrices endogènes qui l'appuient dans l'exécution des activités.

95 % des femmes productrices reconnaissent avoir reçu des formations sur le fonctionnement des groupements, leurs rôles et responsabilités, donc sur la vie associative et sur les principes démocratiques au sein d'un groupement, ce qui a renforcé leur sentiment d'appartenance à leur organisation.

Elles soutiennent également qu'il existe dans chaque groupement un mécanisme d'écoute des membres. Les bureaux des groupements sont saisis des problèmes vécus par les membres qui essaient dans un premier temps d'y apporter des solutions. Les problèmes des membres non résolus sont automatiquement soumis à l'AG. Le même mécanisme s'applique entre les groupements, les unions et la fédération. La circulation de l'information se fait assez bien, selon les membres, et de façon multidirectionnelle (groupements-membres ; membres groupements, unions-groupements-unions, fédération-unions-fédération, fédération-groupements-fédération). Tout membre peut et a le droit de saisir son groupement, son union et la fédération pour poser un problème rencontré.

100 % des membres se disent profondément attachées à leur groupement, à leur union et à la fédération du fait que ces cadres de regroupement renforcent la cohésion et les forces des femmes dans leurs communautés. Les groupements leur offrent un lieu d'expression, de discussions et d'échanges sur les différentes idées relatives à leur développement.

Elles en tirent des avantages et des bénéfices, notamment la commercialisation collective de leur beurre. Le groupement leur permet de choisir de bonnes initiatives, d'acquérir de nouvelles connaissances, d'obtenir des conseils et de réaliser l'entraide mutuelle dans le travail et dans la vie de tous les jours (hygiène, santé, nutrition). Les membres estiment que le groupement contribue à la lutte contre la timidité des femmes par le développement de la confiance en soi et de leurs capacités à mieux s'exprimer, communiquer, prendre la parole en public même au milieu des hommes et échanger avec le mari sur les problèmes du foyer et le devenir des enfants. Les femmes affirment enfin que le groupement ou la fédération accroît leur visibilité au sein de leur communauté de base. Ce sont donc autant de points positifs qui contribuent à

l'augmentation du membership et pour lequel l'union n'a pas l'intention, pour l'instant, de limiter le nombre de groupements.

Les membres disent qu'elles ont confiance en leur instance car jusqu'à présent tout se fait et se gère dans la transparence. Elles expliquent que leur niveau de mobilisation se justifie par ce constat qui est assez fondamental et renforce la base et la durabilité sociale de leur structure de regroupement.

Le membership des groupements a connu une évolution très significative en 9 ans, passant de 600 membres en 2001 à 2886 membres en 2004, à 3 624 membres en 2010 pour atteindre 4596 productrices membres en 2012.

UGER-B

Les bureaux exécutifs des groupements des étuveuses de riz se réunissent en moyenne une fois par mois alors que celui de l'Union organise des réunions de manière quasi hebdomadaire auxquelles sont également présentes des représentantes de groupements siégeant sur des commissions spéciales. Tous les groupements sont représentés à plus d'une voix aux rencontres de l'Union. Selon le sondage réalisé, le taux de participation des membres aux Assemblées générales des groupements est de 89 % en 2010 (de 65 % en 2008) et de 70 % en 2010 aux AG de l'Union. Les membres accordent beaucoup d'importance à leur participation aux réunions : « *Lorsque le Bureau se réunit c'est pour prendre des décisions. Alors les membres veulent être au courant de ce qui se passe, elles sont présentes !* »

Pour les groupements, on note une progression de 37 % du taux de participation des femmes aux assemblées générales de leur groupement entre 2008 et 2010. De plus, les membres des bureaux exécutifs, tant des groupements que de l'Union, reconnaissent l'évolution de la qualité des sujets débattus et de la teneur des débats et des interventions des femmes lors des assemblées. Bien que les membres des groupements n'aient pas encore reçu de formation et d'accompagnement en gouvernance et vie démocratique, elles ont instauré dans 6 cas sur 8 des mécanismes formels de suivis des décisions via un Comité de contrôle ou la nomination de désignées. Certains groupements ont d'ailleurs émis le souhait de recevoir des formations en vie associative et coopérative.

Selon l'Union, le suivi des décisions se fait de manière systématique après chaque réunion. L'information circule du groupement vers les membres de manière informelle ou formelle lors de l'Assemblée générale. L'écoute des doléances des membres par leur groupement se fait via la présidente et les membres du bureau exécutif. Outre l'Assemblée générale et la mini-assemblée qui permettent de maintenir informés les membres des réalisations et décisions de l'Union, les membres à la base qui veulent s'adresser à l'Union peuvent le faire via leur groupement ou encore saisir directement le bureau exécutif du besoin. Les femmes et les groupements considèrent que l'information circule relativement bien. L'ensemble des membres disent être bien informées (100 %) tant des décisions du groupement que de l'Union et ont été en mesure de nommer une à deux décisions importantes prises au cours des derniers mois par l'Union.

Le membership des groupements a progressé de 264 en 2008 à 553 membres en 2010, soit plus que doublé. Cette évolution est imputable à la confiance des membres envers le bureau exécutif de l'Union pour son dynamisme, son efficacité et, surtout, sa façon de gérer avec transparence et démocratie. Les représentantes des groupements expliquent l'évolution du nombre de membres et leur participation aux assemblées par les retombées directes de l'Union et du centre d'étuvage, qui sont les suivantes : le développement de nouveaux marchés — dont le marché institutionnel — les formations, l'appartenance à un groupe, la solidarité entre les femmes, la crédibilité et la renommée de leur groupement et de l'Union.

De plus, le rayonnement des femmes membres par l'accroissement de leur estime de soi, leur confiance et l'isolement brisé sont toutes des raisons qui donnent envie aux autres femmes de devenir membres.

Les avantages liés à un groupement sont principalement la cohésion sociale, l'appartenance à un groupe, les échanges d'expérience, l'organisation du travail, l'entraide financière et les bénéfices partagés. Les avantages les plus importants d'être membres de l'UGER-B sont le travail d'équipe, la cohésion, les échanges d'idées et la solidarité, l'accroissement des ventes ainsi que le développement de marchés.

Les femmes mentionnent en plus les avantages suivants, de leur appartenance à l'Union :

- la visibilité, la fierté et la notoriété : « le centre d'étuvage de Bama est le premier centre du genre au pays, notre présidente de l'Union est présidente des organisations des étuveuses du Burkina Faso! » ;
- la commercialisation du riz étuvé via la mise en marché collective ;
- la répartition des ristournes aux membres tous les 6 mois.

CONSTATS GÉNÉRAUX SUR LA VIE ASSOCIATIVE

Les membres de la Fédération Nununa et de l'UGER-B assurent une participation satisfaisante aux instances décisionnelles des différents niveaux de leurs organisations. La vie associative et démocratique est également satisfaisante si l'on se réfère aux taux de participation aux AG et à l'appréciation des membres. La relation des organisations avec les membres semblent franches et satisfaisantes. Le conseil de gestion de la fédération Nununa a d'ailleurs mis en exergue la formation sur la structuration de l'organisation, notamment le volet sur l'esprit coopératif comme porteuse car ayant contribué à l'amélioration des liens avec les membres à la base. Le bureau exécutif de l'UGER-B souhaite d'ailleurs un appui dans ce sens pour assurer une plus grande participation de ses membres.

Dans les deux cas, les femmes membres semblent avoir pris conscience de leurs rôles et responsabilités, de l'importance de leur implication dans le bon fonctionnement de leur organisation pour continuer de bénéficier durablement des retombées. Des mécanismes de circulation de l'information entre elles sont en place et favorisent leur participation. Les membres estiment que la confiance en soi et envers les autres s'est particulièrement améliorée par les occasions qu'elles ont de se côtoyer, d'échanger entre elles, de rechercher ensemble des solutions, de prendre des décisions collectivement et également par la visibilité acquise dans leur communauté de base grâce à leur adhésion à des organisations qui leur apportent des revenus. C'est donc à juste titre que les membres sont satisfaites et fières de leur groupement et de leur Union et l'expriment à travers leur sentiment d'appartenance à leur organisation.

Aussi, les membres de la Fédération Nununa et de l'Union des étuveuses reconnaissent que les appuis les plus porteurs reçus au plan organisationnel sont :

- la structuration des femmes en groupements et en unions ;
- les formations sur les principes de fonctionnement et de gestion démocratique des organisations ;
- l'assistance technique continue des coopérants volontaires et de personnes ressources dans le domaine de la gestion institutionnelle et organisationnelle ;
- les outils de gestion développés et mis à leur disposition sur la gestion administrative et financière ayant permis plus de transparence dans la gestion des instances aux différents paliers de leurs organisations (groupement, union, fédération) ;
- la mobilisation d'une équipe permanente d'appui à l'administration et à la gestion des activités opérationnelles.

2. | De la dimension économique

Dans le cadre de la présente étude la dimension économique se réfère à la capacité des organisations de productrices et étuveuses à produire des biens et services contribuant à l'augmentation de la richesse. L'analyse met donc l'accent sur la croissance des revenus et le développement de

marchés ou de clientèles, la capacité des productrices et étuveuses à produire des biens et services par leurs activités (transformation et étuvage) pour contribuer à l'augmentation de leur richesse individuelle et la réduction de leur niveau de pauvreté.

2.1 | Revenus et santé financière

FÉDÉRATION NUNUNA

Grâce à l'exploitation judicieuse de la ressource karité, 100 % des productrices membres de la fédération Nununa reconnaissent avoir augmenté leurs revenus et amélioré leur situation économique familiale. Et 100 % des femmes disent mieux répondre aux besoins alimentaires de leur famille, grâce à un pouvoir d'achat accru.

Elles attribuent l'accroissement de leurs revenus aux principaux appuis suivants :

- l'accès à des infrastructures, des équipements et du matériel de production de produits du karité;
- l'amélioration de la productivité et de la qualité des produits par les formations sur les meilleures techniques de transformation, ainsi que l'accroissement des volumes de produits commercialisés sur les marchés;

- le développement de technologies de production contribuant à l'accroissement de la productivité;
- la maîtrise de la gestion d'un dispositif de commercialisation collective mis en place;
- l'obtention de meilleurs prix de vente à travers la signature de contrats fermes avec divers clients;
- la diversification des gammes de produits tels : beurre conventionnel, biologique, équitable, unité de savonnerie.

La fédération confirme également les déclarations de ses membres en indiquant que les revenus de chacune des 4596 membres productrices de beurre et collectrices d'amandes, sont passés en moyenne de 30 000 FCFA en 2004 à 76 000 FCFA en 2011, ayant plus que doublé en 7 ans.

REVENUS DE L'UNION ET DES PRODUCTRICES — BASÉ SUR LE BEURRE DE KARITÉ CONVENTIONNEL

	1997	2004 / 2005	2010 / 2011
REVENUS DE L'UNION			
Par kilo	N/A	650 FCFA	1200 FCFA
Par année	N/A	30 000 000 FCFA	270 000 000 FCFA
REVENUS MOYENS — PRODUCTRICES			
Par kilo	275 à 300 FCFA	500 FCFA	970 FCFA
Par année	15 à 20 000 FCFA	30 000 FCFA	76 000 FCFA

Les informations financières obtenues du conseil de gestion de la fédération et de l'équipe de gestion montrent que le chiffre d'affaires de la fédération Nununa est passé de 30 000 000 FCFA à 270 000 000 FCFA entre 2004 et 2011. Il apparaît clairement que l'activité karité procure des revenus aux productrices membres et que la fédération jouit d'une bonne santé financière. L'effort de diversification des sources de revenus est également engagé à travers le développement de l'unité de savonnerie dont le chiffre d'affaires a augmenté de 6 millions à 11 millions de FCFA entre 2009 et 2011, soit une progression de 184 % en 2 ans grâce à la diversification des gammes de savons et à l'accroissement du volume commercialisé tant sur le marché local, national qu'international (notamment français).

D'autres effets économiques sont rapportés par la fédération, notamment le développement de nouveaux produits pour accéder à des marchés mieux rémunérés, même s'il s'agit bien sûr de marchés de niches. Ainsi, en plus du beurre conventionnel, Nununa produit et commercialise également du beurre équitable et biologique sur les marchés européen et nord-américain, grâce aux certifications obtenues respectivement en 2006 et 2007.

UGER-B

Depuis fin 2008, les étuveuses reconnaissent que leurs revenus ont augmenté grâce à l'accroissement du volume commercialisé sur le marché local et national. Les responsables du bureau de l'Union déclarent que le chiffre d'affaires et la marge bénéficiaire sont passés respectivement de 11,7 millions à 200 millions FCFA et de 6214 à 30 000 FCFA par tonne de riz étuvé entre 2008 et 2011.

Elles attribuent l'accroissement des revenus et la bonne santé financière de l'Union aux facteurs suivants :

- la construction d'un centre d'étuvage, l'acquisition d'équipements et de matériel ;
- l'accès à du crédit pour fonds de roulement pour garantir l'approvisionnement régulier et à temps des membres en riz paddy (26 millions de francs CFA en 2011 contre 6 millions en 2009) ;
- l'amélioration significative de la qualité du riz étuvé commercialisé ;

En outre, la fédération s'est engagée depuis 2010 dans la production de sésame. L'unité devant assurer la production de l'huile de sésame était d'ailleurs en construction en 2012. Toutes ces nouvelles sources de revenus ont été développées avec l'appui de partenaires opérationnels et grâce au dynamisme de l'équipe d'administration et de gestion composée de personnes ressources compétentes, capables de monter des dossiers de projets et de mobiliser du financement s'inscrivant dans les objectifs de soutien à sa croissance. Elle mentionne à ce titre qu'une unité semi-industrielle de production du beurre de karité est en cours d'expérimentation grâce à l'obtention d'un financement qui complète celui que le CECI a mobilisé à cette fin.

Enfin, pour compenser la faible capacité d'autofinancement de leurs membres, les groupements sollicitent auprès des établissements financiers locaux via la Fédération du crédit pour fonds de roulement pour soutenir le développement de leurs activités. Toutefois, les montants accordés sont encore en deçà de leurs attentes.

- l'accroissement du prix d'achat qui est passé de 225 FCFA à 350 FCFA / kg ;
- la mise en place d'un système de commercialisation collective via l'union ayant permis de renforcer leur pouvoir de négociation des prix ;
- la fidélisation de certains clients, notamment les marchés institutionnels de la SONAGESS.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la profitabilité et des revenus de l'Union.

Évolution de la profitabilité (Union)		DONNÉES DE CROISSANCE 2 ^e semestre 2009 vs 2 ^e semestre 2010 ¹	
PROFITABILITÉ (EXCÉDENTS) NETTE ET BRUTE			
GLOBALE		+ 82 %	
PAR MARCHÉ			
International		-100 %	
National		+ 56 %	
Local		+172 %	
Institutionnel (local et national)		+100 %	
PAR PRODUIT ET SELON LE NIVEAU DE QUALITÉ			
Riz blanc		+172 %	
Riz étuvé		+73 %	
Brisures de riz blanc		-100 %	
Évolution des revenus (Union)	2 ^e semestre 2009	2 ^e semestre 2010	Croissance %
REVENUS (CHIFFRE D'AFFAIRES) EN \$ CAD² ET EN QUANTITÉ			
En dollars (CAD)	22 318 \$	40 487 \$	81,4 %
En quantité (tonnes)	31	58	87 %

Ainsi, en 2008 une étuveuse gagnait en moyenne 1250 à 1500 FCFA par semaine. Ce montant est passé en 2010 en moyenne à 2500 et 3000 FCFA voire 4000 FCFA pour certaines étuveuses. Aujourd'hui, 100 % des femmes disent que leur situation économique familiale s'est améliorée et, au niveau de l'évolution du pouvoir d'achat, 100 % disent mieux répondre aux besoins de nourriture de leurs familles.

100 % des étuveuses mentionnent que l'accroissement des revenus leur permet de contribuer aux dépenses et à la gestion de leur famille. Selon les étuveuses : « *Si tu n'as rien à donner, tu n'as rien à dire...* ». En clair, si la femme n'apporte rien dans son ménage, elle n'est pas écoutée.

La croissance s'est faite en lien, d'une part, avec celle du membership qui a doublé depuis 2008 et, d'autre part, de la décision de l'Union d'acheter du riz étuvé à l'extérieur (d'autres groupements) pour compenser la capacité limitée du centre d'étuvage.

À l'Union de Bama, les étuveuses apprécient l'utilisation du four à balle de riz car il engendre des répercussions économiques et financières sur leur activité. C'est à ce titre qu'elle a équipé avec ses propres fonds le centre d'étuvage en fours à balle de riz. Ainsi, l'élimination du bois permet d'augmenter de 7000 FCFA la rentabilité financière de l'activité d'étuvage. Finalement, en 2010 par exemple, le centre a redistribué aux étuveuses membres un bénéfice de 14 618 145 FCFA.

1. Comme l'Union est jeune, nous avons décidé de comparer les données financières du 2^e semestre de 2009 avec le 2^e semestre de 2010.

2. 1 \$ CAD = 466 FCFA

2.2 | Évolution de la capacité de production et de commercialisation

FÉDÉRATION NUNUNA

En 1997, soit au démarrage de l'appui du CECI, les femmes des 18 groupements initiaux produisaient environ 2 tonnes de beurre. En 2001, soit à la création de l'Union, la production se situait à 8 tonnes. Depuis 2004, le volume de beurre produit et commercialisé à l'UGPPK a augmenté, passant de 30 tonnes à 200 tonnes en 2011. Les productrices se sont dotées de nouveaux équipements et matériels de production adaptés à leurs besoins permettant ainsi d'accroître leurs capacités de production et celle de l'Union.

Avec la semi-industrialisation de la production initiée en 2011, la fédération cherche à doubler son volume de beurre, soit 400 à 500 tonnes par an. Il est à noter que depuis 2001, la quantité de beurre transformée est équivalente à celle vendue car l'Union produit sur la base des commandes fermes obtenues des clients.

Le conseil de gestion explique que l'augmentation des quantités de beurre transformées et vendues par productrice et par groupement est due à l'évolution du nombre de productrices membres et du niveau technologique d'extraction du beurre caractérisé essentiellement par la mécanisation de certaines étapes de production. En effet, les étapes de nettoyage des amandes, de concassage, de broyage, de barattage, de filtrage et de conditionnement du beurre sont mécanisées. Cependant certaines étapes sont encore faites manuellement selon le procédé artisanal : séchage, décorticage, triage, torréfaction, cuisson et décantation. Par contre l'Union estime que le coût de production actuel d'un kilo de beurre qui est établi à 1108 FCFA reste élevé et la perspective avec la semi-industrialisation est de le réduire en le ramenant à 790 FCFA.

Les membres du conseil de gestion affirment que la commercialisation est l'élément moteur de l'évolution de l'activité karité. Elle a permis, à travers le développement de marchés et la fidélisation de clients, d'accroître les revenus des productrices et de maintenir la santé financière de leur organisation. Au fil des ans, l'Union estime avoir progressivement acquis une expérience et une certaine autonomie dans la recherche et l'exécution de marchés à travers l'équipe permanente de gestion, démontrant ainsi une amélioration des capacités et des compétences en la matière. Son activité commerciale est centrée sur des contacts directs et multiformes en termes d'opportunités d'affaires et s'est développée avec des industriels (secteur cosmétique), des exportateurs et des acheteurs étrangers. Un climat de confiance s'est progressivement établi avec certains clients grâce aux efforts consentis dans le respect des exigences du marché en termes de qualité, de quantité et de délais de livraison.

Le volume d'amandes de karité transformé et commercialisé est passé de 8 à 30 tonnes de 2001 à 2005, pour atteindre 200 tonnes en 2011. Le prix moyen du kg de beurre a également connu une évolution significative : le prix du kilo de beurre conventionnel est passé de 300 à 1300 FCFA entre 2001 et 2011. Ceux du beurre biologique et du beurre équitable se sont respectivement stabilisés à 1900 et 1600 FCFA. 100 % des collectrices, notamment d'amandes biologiques, reconnaissent que les amandes vendues à l'Union le sont à un meilleur prix que sur le marché local, soit 500 F / plat de 2,5 kg contre 250 F / plat sur le marché, ce qui leur a permis d'accroître leurs revenus.

UGER-B

Les étuveuses affirment avoir augmenté leur capacité d'étuvage grâce au centre d'étuvage et aux équipements et matériel adéquats de transformation et de traitement. La capacité de production moyenne mensuelle du centre de Bama est établie à 15 tonnes et peut être triplée en période de forte production si le volume des commandes est important. Le volume de riz étuvé et commercialisé par l'Union est passé de 31 tonnes en 2009, soit un an après la construction du centre à 444,6 tonnes en 2010, ce qui a engendré l'accroissement de son chiffre d'affaires de 11,7 à 160 millions FCFA durant la même période. Le volume de riz étuvé a même atteint 458 tonnes en 2011. Les étuveuses expliquent cet accroissement par l'obtention de contrats fermes de vente signés avec des institutions et des acheteurs nationaux, et aussi par l'accès à des fonds de roulement plus importants (26 millions FCFA en 2011, contre 6 millions en 2009) leur permettant de garantir l'approvisionnement en riz paddy en quantité suffisante auprès des producteurs de la plaine rizicole.

Les étuveuses soulignent que la commercialisation du riz étuvé sur le marché local est centrée sur les ventes individuelles, notamment au

niveau des femmes non organisées. Par contre, à l'Union, c'est le système de commercialisation collective qui prévaut. Aussi, elle ne produit que pour répondre à des marchés bien précis à savoir institutionnels comme le ministère de l'Agriculture et la Société nationale de gestion du stock de sécurité alimentaire (SONAGESS) et pour approvisionner des commerçants grossistes du Burkina et à l'occasion du Mali. En plus, elles réalisent des ventes sur place dans la boutique située au centre d'étuvage.

La marge bénéficiaire par tonne a également augmenté. Elle est passée de 6 214 à 30 000 FCFA par tonne. La répartition des ristournes se fait de façon équitable entre les 9 groupements de l'union. Par contre, au sein de chaque groupement, elle se réalise au prorata du nombre de jours de participation du membre individuel aux activités d'étuvage. Ainsi, plus une femme participe à l'étuvage, plus elle gagne en terme de revenus. Le coût de revient du riz étuvé a, selon les étuveuses, sensiblement diminué à cause de l'élimination de l'utilisation du bois dans le processus d'étuvage.

Le prix moyen du kilogramme de riz étuvé a évolué comme suit :

	2008	2009	2010 / 2011
Union – Production			
Volume de riz étuvé et commercialisé	Non disponible	101 TONNES	450 TONNES
Volume de riz blanc transformé et commercialisé	Non disponible	12 TONNES	27 TONNES
Prix moyen du kg de riz étuvé	200 FCFA	325 FCFA	320 FCFA
Prix moyen du kg de riz blanc	225 FCFA	340 FCFA	340 FCFA

Les étuveuses expliquent la différence entre le prix du kilo de riz étuvé et celui du riz blanc par le fait que la rentabilité du riz étuvé est plus élevée en terme de volume et même au décortilage.

Selon le gestionnaire, le centre permet d'étuver environ 30 % du riz paddy produit à Bama. Le prix du riz étuvé est passé de de 325 à 320 FCFA

entre 2009 et 2010 avec le marché institutionnel de la SONAGESS. Par contre, avec les commerçants grossistes le kg de riz étuvé varie entre 325 et 330 FCFA. Néanmoins, les étuveuses estiment que le marché institutionnel est malgré tout rentable à cause du volume commercialisé car la SONAGESS achète des quantités importantes.

2.3 | Qualité de vie et pénibilité du travail de production et de transformation

FÉDÉRATION NUNUNA

100 % des productrices de beurre de karité reconnaissent que leurs conditions de vie se sont améliorées grâce à l'augmentation de leurs revenus et donc de leur pouvoir d'achat. En effet, elles affirment que l'activité karité leur permet de disposer de meilleurs revenus personnels qui contribuent à l'amélioration globale des conditions de vie de leur famille.

60 % des productrices affirment qu'elles ont même économisé, ce qui leur permet de réinvestir dans le développement d'activités génératrices de revenus comme l'élevage d'animaux ou le petit commerce. 100 % des femmes productrices disent avoir investi en plus dans l'acquisition d'équipements pour améliorer la qualité de leur vie personnelle et familiale. Les propos ci-dessous d'une productrice confirment bien cette évolution : « *L'argent gagné avec la vente du beurre m'a permis d'épargner et j'arrive à couvrir les frais de santé, de scolarité et de fournitures scolaires de mes enfants* ».

100 % des productrices ont vu leurs conditions de travail nettement améliorées du fait de l'évolution du niveau de technologie d'extraction du beurre par rapport au système artisanal et traditionnel. Ainsi, la pénibilité de la production se trouve réduite avec l'installation d'unités fonctionnelles de transformation de karité et la mécanisation de certaines étapes de production comme le concassage, la torréfaction, la mouture et le barattage. Toutefois elles précisent que la production du beurre reste un travail exigeant qui implique plus de rigueur pour garantir le niveau de qualité requis pour répondre aux besoins des clients et des marchés. Les moyens de transport des amandes et du beurre ont également été améliorés avec l'acquisition de charrettes et d'ânes, surtout pour les collectrices d'amandes.

Pour la production du beurre, les productrices s'organisent dans les groupements qui disposent d'un minimum d'équipement contribuant à la réduction de la pénibilité du travail, entre autres : le concasseur, le torrificateur, le moulin, la baratte développés grâce à l'appui des projets. Ce matériel disponible dans les groupements ou dans les centres de production est exploité collectivement. La pénibilité du travail est donc réduite et 100 % des femmes disent qu'elles

produisent plus même si certaines continuent de produire individuellement le beurre, soit dans leur groupement en organisant un système d'entraide entre elles, soit au sein de leur cellule familiale pour le livrer à l'Union en respect du système de commercialisation collective. En effet, elles font remarquer qu'autrefois, chaque femme produisait son beurre et s'organisait pour le vendre sur le marché local, souvent à vil prix. La production collective est devenue, depuis leur structuration, une pratique surtout dans les Centres de production du karité, notamment pour honorer les grosses commandes et s'assurer d'une qualité homogène du beurre. En d'autres termes, la mise en marché du beurre est assurée par l'Union en fonction des commandes. Les femmes ainsi déchargées de la dimension commercialisation peuvent se consacrer à d'autres activités.

Malgré les exigences de plus en plus grandes en matière de qualité, 100 % des productrices affirment que le travail actuel du karité est plus rentable en termes de productivité et de revenus du fait que l'Union garantisse des marchés assez réguliers et rémunérateurs. La qualité des amandes et du beurre est satisfaisante dans tous les groupements même si celle du beurre est parfois non constante due à la diversité et à la dispersion des sites de transformation, entraînant des variations importantes du taux d'acidité et d'impureté.

35 % des productrices estiment que les groupements de base n'ont pas joué pleinement leur rôle dans le processus de cueillette, traitement et production du beurre parce que le matériel et les infrastructures de production sont insuffisants. La Fédération explique qu'un processus de semi-industrialisation, engagé depuis 2010, s'appuie sur la mécanisation des différentes étapes de la production, tout en conservant la technique artisanale d'extraction du beurre par barattage. La semi-industrialisation vise à réduire la pénibilité du travail -par la mécanisation de toutes les étapes de production- diminuer le prix de revient du kg de beurre, accroître la productivité et le volume de beurre produit, rendre homogène la qualité et respecter les délais de livraison aux clients quel que soit le volume de la commande.

UGER-B

Les étuveuses de l'UGER-B estiment que l'accroissement des revenus leur permet d'améliorer leurs conditions de vie et celles de leur famille. Et la majorité (environ 95 %) estime que les conditions de travail se sont améliorées. L'étuvage se fait maintenant au centre en groupe et est moins pénible grâce aux équipements disponibles sur place, surtout le four qui les expose moins au feu. Toutefois, les étuveuses notent que l'étuvage du riz reste exigeant ; il faut beaucoup de temps pour trier les impuretés en vue d'obtenir un produit de qualité à la satisfaction des clients.

Depuis leur structuration, leur accès au crédit est facilité. En effet, sur la base des commandes obtenues, l'Union négocie un crédit auprès des institutions financières pour permettre aux membres de s'approvisionner en paddy à partir de la coopérative des producteurs de la plaine de

Bama. Ensuite, les 8 groupements passent à tour de rôle pour réaliser l'étuvage, le décorticage et le conditionnement du riz au sein du centre, suivant un planning préalablement établi de concert avec l'union en fonction du volume des commandes de riz étuvé. Le groupement contribue alors à organiser la participation de ses membres à l'étuvage du riz au sein du centre selon le planning de rotation. Le groupement, selon les étuveuses, joue donc un rôle d'intermédiaire entre l'union et les étuveuses.

Enfin, les étuveuses mentionnent qu'avant l'utilisation du four à balle de riz, certaines d'entre elles parcouraient plus de 20 km par jour en brousse à la recherche de bois de chauffe nécessaire à l'étuvage individuel. L'utilisation du four à balles de riz leur permet d'économiser du temps et de l'énergie pour s'investir davantage dans leur activité d'étuvage.

CONSTATS GÉNÉRAUX SUR LA DIMENSION ÉCONOMIQUE

De façon globale, les revenus des femmes productrices de karité de la Fédération Nununa et des étuveuses de riz de l'Union de Bama se sont accrus grâce au renforcement des services offerts à leurs membres dont :

- l'amélioration de la productivité et de la qualité des produits ;
- la maîtrise de la gestion d'un dispositif de commercialisation collective mis en place avec l'appui des partenaires ;
- la prospection et l'accès à des marchés mieux rémunérés et sécurisés par la signature de contrats fermes ;
- l'amélioration et le développement de technologies et techniques de production contribuant à la réduction de la pénibilité et à l'accroissement de la productivité ;
- l'accès des productrices de karité et des étuveuses de riz à des infrastructures et du matériel de production ;
- la diversification des activités génératrices de revenus tels la savonnerie et le sésame...

3. | De la dimension sociale

La dimension sociale fait référence à l'amélioration de la qualité de vie et du bien-être des familles des productrices et des étuveuses et ne se limite donc pas à l'évolution constatée dans le pouvoir économique des femmes au plan des

gains financiers. Elle met l'accent sur l'évolution de leur statut économique et social. Les changements survenus auprès des femmes et leurs groupements sont présentés ci-dessous.

FÉDÉRATION NUNUNA

Au plan individuel, 100 % des productrices déclarent avoir fait elles-mêmes des changements et constaté, depuis leur adhésion à un groupement et à l'Union, d'importants changements dans leur vécu quotidien dont :

- l'accroissement de leurs capacités à prendre la parole et à s'exprimer en public même au milieu des hommes;
- l'accroissement de leurs capacités de présentation de leur groupement ou de l'union à diverses rencontres et de rapportage des conclusions et des décisions aux autres membres;
- plus d'échanges avec leur mari sur les problèmes liés à la gestion de la cellule familiale et au devenir des enfants;
- l'amélioration de la communication avec les enfants sur les questions relatives à la vie au sein de la famille, de la communauté et avec leur mari sur leur vie de couple;
- plus de confiance en elles et de prise d'initiatives dans la gestion des problèmes familiaux en l'absence ou en présence du mari, comme la prise en charge des frais de santé et de scolarité des enfants.

Au plan social, 100 % des productrices, tout comme 100 % des leaders communautaires reconnaissent que la position, l'image et le statut des femmes ont évolué au cours des dernières années tant au sein de la cellule familiale que de leurs communautés. Les éléments d'évolution régulièrement avancés sont :

- plus d'entente dans les ménages (moins d'insultes, de disputes et de violences faites aux femmes);
- plus de respect pour les femmes et ce qu'elles font comme activité;
- l'invitation et l'implication de leurs organisations à des cadres de concertation et leur participation à des instances de décisions sur les affaires de la communauté;
- leur participation aux travaux d'intérêt commun par des réalisations d'infrastructures communautaires tels : forages pour l'approvisionnement en eau potable et centres d'alphabétisation ou encore pour le nettoyage des lieux publics.

100 % des productrices considèrent que leur adhésion à un groupement a eu un impact positif sur l'augmentation de leur niveau de confiance en elles, sur leur confiance envers les autres femmes, sur le renforcement de leur capacité à prendre des décisions et à résoudre des problèmes. Selon elles, l'environnement familial et communautaire a changé. Par exemple, les maris sont ouverts et acceptent que leurs épouses adhèrent à un groupement pour participer à l'activité karité même si celle-ci coïncide avec certaines activités champêtres.

L'importance du groupement est reconnue dans les villages à cause de son influence sur l'évolution des mentalités des femmes. Le groupement constitue pour les productrices un cadre de discussions et d'échanges d'idées relatives à leurs problèmes de développement, de choix de bonnes initiatives, d'acquisition de nouvelles connaissances, de conseil et d'entraide mutuelle, de lutte contre la timidité des femmes par le développement de la confiance, de la capacité à mieux s'exprimer, à communiquer et à prendre la parole. Elles attribuent cet état de fait surtout aux diverses formations reçues en matière de vie associative et d'alphabétisation.

C'est à ce titre qu'elles reconnaissent à 100 % l'importance de l'éducation pour les filles et se disent engagées à les envoyer à l'école car les femmes qui s'expriment mieux dans les groupements sont celles qui savent lire et écrire. Elles mentionnent que certaines productrices ont été élues comme conseillères de leur commune et participent aux instances de gouvernance locale du fait de la confiance acquise en elles-mêmes et de leur niveau d'instruction.

Les femmes estiment que les filles apportent plus de soutien à leur famille lorsqu'elles sont instruites et exercent ensuite un emploi rémunéré. C'est pour cette raison qu'elles scolarisent leurs filles car l'appartenance à un groupement les a éclairées davantage sur l'importance de la scolarisation des filles. Cependant, le fait que généralement les filles ne vont pas très loin dans les études, soit pour cause de grossesse, soit par manque d'encadrement et de suivi les préoccupent. Aussi, pour maintenir les filles à l'école, la plupart semble avoir engagé des actions visant l'allègement de certaines de leurs tâches ménagères et une meilleure répartition des tâches au sein de la famille, notamment par l'implication des garçons et dans leur intérêt pour leur apprentissage de la vie.

Enfin, un des bienfaits d'appartenir à un groupement et cité par près de 45 % des productrices est la solidarité que les membres développent entre elles qui se manifeste par la mise en place des caisses sociales, communément appelées « tontines ». Mensuellement chaque membre cotise un montant fixé d'un commun accord. Par exemple, le frais d'adhésion à la tontine est fixé à 600 FCFA et la cotisation mensuelle à 150 FCFA. Les cotisations sont réparties en une caisse verte (100 FCFA) et une caisse rouge ou sociale (50 FCFA). La caisse verte sert à redistribuer aux femmes membres sous forme de crédit pour celles qui souhaitent afin de leur permettre de réaliser d'autres activités génératrices de revenus. Le taux d'intérêt varie entre 5 et 10 % suivant le délai de remboursement.

Les échéances pratiquées sont d'un mois pour chaque emprunt mais s'étalent tout au plus sur deux mois. La caisse sociale sert à soutenir les membres lors d'événements sociaux (baptêmes, funérailles, mariages).

De l'avis des leaders communautaires, l'existence des groupements et de l'Union a renforcé la visibilité et la crédibilité des deux provinces de par l'activité karité. Ils considèrent actuellement l'Union comme un acteur économique important dans leurs localités et pour les autorités locales. C'est à ce titre que des terrains ont été octroyés à l'UGPPK et à ses membres pour l'implantation du Centre de production et de commercialisation des produits du karité à Léo et des Centres de production du karité dans les communes. En effet, selon les leaders communautaires, la collecte des amandes, la production et la commercialisation du beurre de karité a contribué à la réduction des disparités entre les sexes et a assuré aux productrices leur place au sein de leur communauté et dans le processus de développement économique de leur localité.

Ils soulignent avec force que les revenus tirés de l'activité des femmes productrices de karité constituent un soutien inestimable pour beaucoup d'hommes et de familles. Les productrices ont démontré dans leur village et dans la région qu'elles sont capables de réaliser des choses importantes pour leur propre développement, celui de leur famille et de leur communauté, pour peu qu'on leur fasse confiance et, surtout, qu'on leur offre la possibilité de faire ce qu'elles veulent entreprendre. Les productrices participent de plus en plus aux instances touchant la communauté et sont mieux écoutées.

Les leaders estiment que le niveau de scolarisation et de fréquentation des enfants à l'école, surtout des filles, s'est accru tout comme le taux de fréquentation des formations sanitaires. Bien que de nombreux autres facteurs aient favorisé cette situation, l'augmentation des revenus des femmes y a aussi contribué.

Toutefois, 100 % des productrices affirment que l'amélioration ou l'obtention de revenus et leur apport à l'amélioration des conditions de vie de la famille n'ont pas pour autant fait évoluer suffisamment les choses quant à leur participation à la gestion commune des finances familiales (leurs revenus et ceux du mari). Dans la quasi-totalité des cas, la productrice gère ses revenus à part mais au préalable les montre à son mari tout en lui précisant ce qu'elle compte en faire. Elle ne participe donc pas à la gestion des revenus du mari qui en dispose à sa guise. Souvent, le mari informe simplement la femme de certaines décisions qu'il prend en matière d'utilisation de ses ressources.

UGER-B

L'Union estime qu'elle jouit de plus en plus d'une considération sociale dans son milieu. Elle justifie ce changement par la participation des responsables aux différentes instances de décision et manifestations (culturelles, sociopolitiques) organisées dans la commune. Les étuveuses membres affirment dans leur majorité (85 %) que leur place et leur rôle au sein de leur cellule familiale évolue progressivement du fait qu'elles disposent de revenus propres pour assumer certains frais à savoir : la prise en charge des frais de scolarité et de santé de leurs enfants, le renouvellement de leurs vêtements et des ustensiles de cuisine. Les étuveuses considèrent donc que leur niveau de participation à la gestion des affaires de la famille dépend en grande partie de leur apport financier.

Les étuveuses affirment qu'elles sont de plus en plus écoutées et consultées du fait qu'elles gagnent de l'argent. Elles font le constat qu'un changement positif en lien avec l'image de la femme est en train de s'opérer progressivement dans leur commune. Par exemple, la Présidente et le Gestionnaire du centre d'étuvage ont désormais droit à une place dans le protocole officiel aux côtés des autorités à toutes les cérémonies organisées à Bama. La Présidente est parfois sollicitée pour prendre publiquement la parole au nom des étuveuses. Elles tirent une fierté du centre d'étuvage qui est le moteur de l'accroissement et de l'amélioration de la notoriété, de la visibilité et de l'image des étuveuses et partant des femmes de Bama. Il est aussi considéré par les étuveuses comme la maison des femmes, un lieu de rencontre, de partage et d'analyse de leurs problèmes, avant d'être un lieu de travail.

Les étuveuses indiquent également que pour renforcer et consolider la cohésion entre elles, certains groupements initient des formes de solidarité comme les cotisations informelles, ponctuelles et les tontines leur permettant d'épargner et de s'offrir un appui financier en cas d'événements heureux ou malheureux.

100 % des étuveuses disent avoir pris conscience de l'importance de la scolarisation des filles. Leur adhésion à des groupements et à l'union et la fréquentation du centre d'étuvage leur ont permis de mieux saisir l'importance d'investir dans la scolarisation de tous les enfants. Ainsi, depuis qu'elles travaillent au centre, elles réalisent à quel point la fille scolarisée peut mieux aider sa famille. Elles font le constat par exemple qu'au centre d'étuvage ainsi qu'au sein des groupements et de l'Union, les femmes qui ont fréquenté l'école et qui en sont sorties avec un niveau d'instruction même peu élevé, prennent plus facilement la parole et sont à l'aise pour s'exprimer en public.

Le fait de gagner plus d'argent a aussi contribué à l'amélioration de la quantité et de la qualité de l'alimentation de la famille. Elles peuvent offrir une alimentation variée et plus nutritive par l'achat régulier de poisson et de viande par exemple.

Au plan communautaire, l'UGER-B dit s'impliquer de plus en plus dans le développement du milieu à travers des contributions financières et en nature, même modestes, à des activités de la commune. Elle a ainsi donné 45 000 FCFA aux sinistrés de l'inondation à Ouagadougou en 2009. De par son activité d'étuvage, l'UGER-B est considérée par l'ensemble des producteurs comme le sauveur de la plaine rizicole simplement parce qu'elle achète la production de la coopérative à un prix rémunérateur. Elle est donc perçue comme une organisation qui contribue au développement économique local, à la lutte contre la pauvreté et à l'amélioration des conditions de vie des populations de la commune de Bama. C'est à ce titre que les autorités administratives et politiques locales se sont impliquées dans la concrétisation du centre d'étuvage à travers l'octroi, par la mairie, d'un terrain d'une superficie d'environ 5000 m² pour la construction des infrastructures.

CONSTATS GÉNÉRAUX SUR LA DIMENSION SOCIALE

L'appui au développement des activités économiques en faveur des femmes leur permet d'obtenir un revenu qui peut contribuer à leur conférer un meilleur statut politique, social et économique dans leur milieu et dans la cellule familiale. En effet, grâce à l'exploitation judicieuse de la ressource karité et à l'étuvage du riz, les productrices et les étuveuses ont augmenté leurs revenus ; ce qui leur a permis de rehausser leur image, leur statut et leur position au sein de la famille et de la communauté. Ces activités économiques leur ont permis d'avoir accès à un travail leur offrant de meilleures conditions de vie et à l'amorce de la réduction des disparités entre les sexes pour leur assurer une place au sein de leur société et dans le processus de développement économique de leurs localités. L'amélioration du pouvoir économique de la femme est donc confirmée ici comme une source de changement social.

Les productrices et les étuveuses ont davantage confiance en elles-mêmes et ont accru leur capacité et leur liberté d'expression incluant leur reconnaissance au sein de leur famille. Leur adhésion à des groupements et à des unions a joué un rôle important dans cette évolution. En effet, les responsabilités assumées par les femmes dans leur organisation ainsi que les revenus qu'elles tirent de leur travail dans le karité et dans le riz leur procure un rôle au sein de leur famille, de leurs communautés et favorisent des changements de comportement des hommes. Par exemple, les hommes acceptent d'accorder plus de liberté à leurs épouses pour mener leurs activités et participer à des formations.

Enfin, que ce soient les productrices ou les étuveuses, il ressort que les investissements dans le développement réalisés dans leur milieu ont renforcé leur crédibilité et celle de leurs organisations. Il en résulte une plus grande reconnaissance comme actrices économiques importantes par les autorités locales.



@ Caroline Roger

4. | De la dimension environnementale

FÉDÉRATION NUNUNA

100 % des productrices sont conscientes que l'activité de production du beurre de karité a des impacts néfastes sur l'environnement et en sont très préoccupées. Elles reconnaissent que la production du beurre d'une part consomme énormément de bois et d'eau, et d'autre part que leur activité engendre des rejets de déchets dans leur milieu (eaux usées, résidus de transformation). Elles ajoutent à ces aspects le mauvais comportement des populations, notamment la cueillette des fruits immatures, la rupture des branches et la coupe abusive des arbres à karité pour satisfaire les besoins en bois de chauffe et de nouvelles terres agricoles; toutes choses qui réduisent la productivité et le parc d'arbres à karité.

À cela, s'ajoutent le vieillissement des arbres, la nécessité d'assurer la durabilité de la ressource karité pour garantir l'activité karité au profit des générations présentes et celles à venir. Elles considèrent que toute atteinte à l'arbre à karité constitue une perte pour les productrices au regard de tout ce qu'elles en tirent pour s'assurer un minimum de bien-être. Il faut néanmoins noter que le niveau de préoccupation et de sensibilisation à l'environnement est plus élevé dans les groupements plus anciens que chez les plus récents.

Face à cette triste réalité, les productrices à travers les groupements et l'union ont engagé des actions en faveur de la protection de l'environnement, notamment de l'arbre à karité visant à :

- la sensibilisation des membres et des populations sur la nécessité de protéger l'arbre à karité;
- la réutilisation des eaux usées pour la construction des maisons ou le reversement dans les fosses fumières;
- la délimitation et l'aménagement de parcs à karité (3 345 hectares) dans les forêts classées à forte potentialité d'arbres à karité;
- la prise de décision et la sensibilisation des membres à l'utilisation du bois mort tant pour leur activité de production de karité que pour les besoins domestiques;
- l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de gestion concertée et des outils de techniques sylvicoles appropriées de protection et de conservation des parcelles délimitées pour la collecte des noix biologiques impliquant les populations riveraines;
- la formation des membres sur la taille des parasites (le gui) même si très peu l'appliquent dans la réalité;
- l'initiation d'un système de traitement et de gestion des eaux usées et des boues de barattage;
- la conception et l'expérimentation d'un système de semi-industrialisation de la production du beurre centrée sur la mécanisation des différentes étapes de la production et réduisant l'utilisation du bois par l'utilisation d'autres sources d'énergie.

Tous les groupements se disent impliqués à divers degrés dans des actions visant à mieux protéger l'arbre à karité et l'environnement et estiment qu'il est nécessaire d'en faire plus tout en poursuivant la sensibilisation et en incluant des mesures de répression comme le suggèrent les leaders communautaires.

UGER-B

Tous les groupes de femmes consultés et toutes leurs élues aux conseils d'administration (bureaux) affirment qu'avant l'introduction du four à balles de riz en 2009, l'étuvage du riz avait un impact important sur l'environnement. En effet selon les chiffres fournis par le gestionnaire de l'union, pour étuver une tonne de riz il fallait au moins 0,43 m³ de bois de chauffe. Ensuite il précise que l'impact environnemental était énorme mais avec l'utilisation du four à balles de riz développé dans le cadre de l'appui d'Uniterra, le bois est éliminé comme combustible dans le processus d'étuvage.

Toutes les étuveuses reconnaissent qu'en même temps, elles réalisent un gain économique car elles n'ont plus à récolter ou à acheter du bois qui leur revenait entre 6000 et 7000 FCFA pour étuver une tonne de riz. À cela, il faut ajouter la réduction de la pénibilité de l'étuvage car certaines étuveuses affirment qu'elles parcouraient plus de 20 km par jour en brousse à la recherche de bois de chauffe nécessaire à l'étuvage. La rentabilité financière de l'activité d'étuvage a été,

selon le gestionnaire, augmentée de 7000 FCFA, soit le coût de revient de 0,43 m³ de bois en 2010.

La majorité des groupements se disent préoccupés par la déforestation et son impact sur le climat et la pluviométrie. Aussi, à titre d'actions visant la protection de l'environnement, plusieurs groupes d'étuveuses soulignent qu'ils font du reboisement ou prévoient en faire plus. Un groupe ayant visité l'UGPPK en 2009 souhaite faire plus de sensibilisation sur la protection de l'environnement et de la ressource bois dans sa propre communauté comme le fait l'UGPPK.

Certains groupes de femmes et certaines élues mentionnent la nécessité de mieux gérer et/ou valoriser les cendres de balles de riz qui peuvent être nuisibles aux cours d'eau et qui peuvent être utilisées comme engrais dans les rizières ou ailleurs. Un groupe a mentionné la nécessité de mieux gérer les eaux usées issues de l'étuvage du riz.

CONSTATS GÉNÉRAUX SUR LA DIMENSION ENVIRONNEMENTALE

Les préoccupations et le besoin de développement d'une culture environnementale en lien avec leurs activités économiques sont bien réels tant chez les productrices de la Fédération Nununa que chez les étuveuses de riz de l'UGER-B. Aussi, des innovations technologiques sont engagées de part et d'autre pour réduire l'impact environnemental de leurs activités économiques.

Ainsi, à l'UGER-B, le bois de chauffe est entièrement éliminé dans le processus d'étuvage du riz à travers l'adoption d'un four utilisant la balle de riz comme combustible développé en 2008 dans le cadre du partenariat avec Uniterra ; contribuant à la réduction de la déforestation dans la commune de Bama et les régions environnantes. En plus, l'utilisation du four permet à la fois aux étuveuses d'économiser de l'argent consacré antérieurement à l'achat du bois et de réduire la coupe excessive ainsi que d'éliminer le temps consacré à en ramasser.

La Fédération Nununa s'est engagée de son côté dans un processus de semi-industrialisation qui devrait réduire la consommation de bois de moitié dans la production du beurre et celle de l'eau. Elle a procédé à la délimitation de 3345 hectares de parcs à karité et à l'utilisation de techniques de régénération naturelle assistée dans certains parcs pour contribuer à l'amélioration de la protection de l'arbre à karité et de l'environnement.

5. | Accompagnements et actions exemplaires

Les accompagnements et les actions les plus porteurs de changements —réalisés par les organismes et projets d'appui, dont le CECI et Uniterra— qui ressortent de la consultation des productrices de karité et des étuveuses de riz sont de plusieurs ordres.

Que ce soient les productrices de karité ou les étuveuses, les femmes à l'unanimité retiennent

en premier lieu que leur organisation et leur structuration en groupements et en unions autour d'une activité principale, à savoir la production de beurre de karité et l'étuvage du riz, leur a permis d'engager un processus de professionnalisation centré sur une maîtrise des étapes nécessaires à l'obtention d'un produit de qualité pour répondre aux exigences des marchés.

a) LA DIMENSION ORGANISATIONNELLE

La dimension organisationnelle a été l'élément déclencheur des changements observables au sein de la Fédération Nununa et de l'UGER-B à travers :

- la structuration des femmes en groupements et en unions ;
- les formations sur les principes de fonctionnement et de gestion démocratiques des organisations ;
- l'assistance technique continue des coopérateurs volontaires et de personnes ressources internes et externes dans le domaine de la gestion institutionnelle et organisationnelle ;
- les outils de gestion développés et mis à leur disposition sur la gestion administrative et financière qui a permis plus de transparence dans la gestion des instances aux différents paliers de leur organisation (groupement, union, fédération) ;
- la mobilisation d'une équipe permanente d'appui à l'administration et à la gestion des activités opérationnelles ;
- les services d'appui-accompagnement de proximité en réponse à des besoins d'amélioration exprimés ;
- la transparence dans la gestion par les responsables des organisations ;
- la connaissance de la filière par les intervenants.

La dimension organisationnelle a en outre favorisé leur responsabilisation et leur autonomisation par rapport au développement et à la gestion de leur activités économiques et leur a permis de :

- garantir les quantités de produits offertes en terme de volume commercialisé (garantie d'approvisionnement pour les acheteurs) ;
- harmoniser les techniques de production pour une offre de qualité (en beurre et riz) ;
- améliorer leurs capacités à négocier de meilleurs prix de vente pour leurs produits ;
- assurer leur accès à des marchés mieux rémunérés ayant contribué à l'accroissement de leurs revenus.

Par exemple, la réalisation au départ d'une étude diagnostique sur la problématique de la commercialisation du riz local a permis d'identifier les étuveuses comme actrices pouvant contribuer à la résolution du problème d'écoulement du riz paddy. Elle a abouti à leur structuration en groupements et unions d'étuveuses autour de la commercialisation et au succès observé maintenant.

Les productrices et les étuveuses ont davantage confiance en elles-mêmes et ont accru leur capacité et leur liberté d'expression, incluant la reconnaissance au sein de leur famille. L'adhésion à des groupements et à des unions développe et renforce l'estime de soi des femmes. En outre, le fait d'obtenir un revenu contribue à leur conférer un meilleur statut politique, social et économique dans leur milieu et au sein de la cellule familiale.

b) LA FORMATION ET L'APPUI-CONSEIL (ACCOMPAGNEMENT)

Les femmes citent en seconde position les formations diverses et multiformes qu'elles ont reçues et qui ont été conçues, selon les équipes permanentes de gestion, à partir de diagnostics réalisés sur les meilleures techniques de production et sur les aspects organisationnels. Il s'agit, entre autres, de formations sur les techniques améliorées de collecte, de traitement des amandes de karité et de production du beurre, les techniques d'étuvage et de conditionnement du riz, sur la vie associative, sur le fonctionnement et la gestion des groupements et unions, la gouvernance, la gestion administrative et financière ainsi que l'alphabétisation.

En d'autres termes, l'accroissement des compétences des femmes et l'adaptation de la forme d'organisation à la réalité et aux capacités des bénéficiaires favorisent leur participation consciente et démocratique à la mise sur pied d'une organisation professionnelle et dynamique.

Aux formations s'ajoutent un dispositif d'appui-accompagnement de proximité opérationnalisé à travers des animatrices et des animateurs membres de l'équipe d'administration ou de gestion et d'animatrices endogènes issues du

milieu. En effet, la mobilisation et la formation d'animatrices en poste dans les unions et d'animatrices endogènes dans les groupements qui assurent l'accompagnement, le suivi et l'appui conseil rapprochés des productrices dans leurs activités, a favorisé la pérennisation des acquis des différentes formations reçues. La réalisation de visites d'échange au profit des femmes auprès d'autres organisations poursuivant les mêmes objectifs contribue également à la consolidation de la base organisationnelle. Toutefois, il faut noter que pour donner les résultats escomptés, les formations dispensées doivent être organisées au bénéfice de petits groupes et répétées à plusieurs reprises pendant un certain temps. La durabilité des connaissances acquises par les productrices via les formations requièrent un accompagnement et un suivi réguliers du travail des productrices (étant donné que la modification des habitudes est un long processus) et devraient idéalement être dispensées par des animatrices et animateurs locaux qui bénéficient de la confiance des productrices et de la connaissance des dynamiques locales. Il faut ajouter à cela que la conception d'outils adaptés à leurs besoins et pouvant être utilisés facilement par les femmes favorise l'autonomie.

c) L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ ET DES VOLUMES DE PRODUITS

L'amélioration technologique, le développement et l'acquisition d'équipements améliorés de production, la mécanisation de certaines étapes de production pour réduire la pénibilité du travail, les systèmes de contrôle de qualité ainsi que la construction d'infrastructures et l'aménagement d'espaces de production appropriés contribuent au développement et à la prospérité de leur activité économique.

d) LA MISE EN PLACE ET LE CONTRÔLE/APPROPRIATION D'UN DISPOSITIF DE COMMERCIALISATION COLLECTIVE DES PRODUITS

Ces actions favorisant l'accès aux marchés ont également été essentielles pour garantir des revenus durables aux femmes. En outre, la structuration et le regroupement des femmes en unions les amènent à représenter une force, à développer l'entraide et la solidarité entre elles et à accroître leur capacité de production et de commercialisation. En effet, la commercialisation est l'une des principales raisons qui ont présidé à l'organisation des productrices de karité et des étuveuses. Elle a servi de levier pour les mobiliser, les convaincre et obtenir leur adhésion aux objectifs d'amélioration de leur pouvoir économique. L'approche inclut le renforcement des capacités et l'accompagnement des équipes permanentes chargées de l'administration et de la gestion de l'organisation dans la recherche de marchés. Elle implique aussi l'intermédiation

commerciale, mais dans une optique de désengagement qui les aide à assumer ces fonctions elles-mêmes via une équipe permanente composée de personnes d'un niveau de compétences plus spécialisé (en marketing et en gestion). L'accès aux marchés mieux rémunérés et la garantie de pouvoir écouler leurs produits constituent donc des moyens de motivation, de mobilisation et d'encouragement des femmes dans leurs efforts à offrir des produits de qualité. Aussi, il est impérieux de s'assurer au départ qu'il existe une demande solvable à travers une compréhension et une connaissance des dynamiques externes qui peuvent avoir des impacts sur l'activité que l'on souhaite appuyer. Il s'agit, entre autres, du marché, des cadres législatifs et des principaux goulots d'étranglements de la filière concernée.

e) L'ACCÈS AU CRÉDIT

L'accès au crédit constitue une dimension incontournable pour soutenir le développement des activités économiques des femmes. Dans le cas des productrices de karité et des étuveuses de riz, l'obtention de crédit a permis de soutenir la production, notamment l'accroissement des quantités pour satisfaire les marchés en fonction des commandes reçues. Ainsi, l'accès au crédit pour fonds de roulement auprès des institutions financières a permis aux étuveuses de s'approvisionner en riz paddy au bon moment et à un bon prix pour maintenir leur activité d'étuvage.

En d'autres termes, l'autonomisation des femmes aux différents niveaux organisationnels suppose la prise en compte d'un long processus d'accompagnement multiforme disposant de ressources financières, humaines et matérielles conséquentes adaptées à leurs réalités et, surtout, à leurs besoins prioritaires d'évolution. Pour aboutir à des changements durables de comportements et à des pratiques novatrices, le processus intègre dès la mise en place des organisations et, comme c'est le cas avec la Fédération Nununa et l'UGER-B, une approche de désengagement via l'opérationnalisation d'une équipe permanente. L'autonomisation des femmes et de leurs organisations demande donc un temps d'apprentissage et d'appropriation.

En effet, la mobilisation d'une équipe permanente de proximité composée d'employés rémunérés à la fois à temps partiel et à temps plein sur les ressources propres des organisations féminines, notamment une cellule d'administration et de gestion pouvant accompagner les productrices au jour le jour afin qu'elles vivent leur vie associative et l'intègrent adéquatement, est également un gage de succès. Cette équipe permet de suppléer aux difficultés des productrices rurales à atteindre le niveau de performance nécessaire en matière de gestion (stock, production, gestion administrative et financière, informatique, Internet), de marketing, de négociation de contrats et de prospection commerciale. Elle assure les relais des partenaires d'appui et organise en collaboration avec eux le renforcement organisationnel et institutionnel des structures de représentation des femmes. Cette démarche permet d'éviter que les structures d'appui se substituent aux organisations féminines. L'expérience avec la Fédération Nununa démontre bien que c'est un facteur qui favorise l'établissement progressif de relations partenariales avec la ou les structures d'appui, plutôt que des relations d'assistants-assistés.

Enfin, les résultats observés au sein des groupements et des unions de la Fédération Nununa et de l'UGER-B ont nécessité des accompagnements dynamiques notamment :

- la réalisation de diagnostics des organisations et la revue des textes de base (statuts et règlements intérieurs) suivant une périodicité établie;
- l'appui au renouvellement et à la formation des organes de gestion à travers la tenue régulière des rencontres statutaires (CA, AG);
- la production régulière des états financiers via l'implantation d'un système comptable fiable et transparent;
- la réévaluation périodique des infrastructures et équipements de production;
- la pérennisation de systèmes de communication et de marketing;
- la désignation et la remise à niveau sur une base régulière de responsables endogènes en contrôle de qualité et en commercialisation;
- la considération des organisations comme des acteurs économiques à part entière et non comme des bénéficiaires;
- l'implication et la participation des autorités locales au début et tout au long du processus pour maximiser les chances de succès;
- le suivi rigoureux et régulier du système de traçabilité des produits mis en place;
- le maintien ou la pérennisation de la qualité des produits par l'obtention d'une rémunération juste de l'effort mis dans l'amélioration et le contrôle de la qualité;
- le soutien permanent à l'apprentissage de la gestion de ces entreprises à caractère coopératif pour mieux prendre en compte les besoins des membres à la base et asseoir une base organisationnelle et institutionnelle durable;
- le transfert de connaissances via l'appui de ressources qualifiées (volontaires ou consultants)
- et la mobilisation de ressources financières tant internes qu'externes.



@ Michel Huneaut!

CONCLUSION

Les résultats de la recherche démontrent que les appuis réalisés auprès des productrices de karité et des étuveuses de riz du Burkina Faso ont contribué à la satisfaction d'un certain nombre de besoins réels de ces femmes entrepreneures.

Au plan général :

- les femmes expriment une grande satisfaction par rapport aux revenus tirés de leurs activités, à l'acquisition des équipements et des infrastructures de production tels les centres et les équipements de production ainsi que les services dont elles ont besoin pour la production et la commercialisation de leurs produits ;
- les femmes expriment leur satisfaction par rapport aux formations reçues qui ont permis d'améliorer la qualité de leurs produits (beurre de karité et riz étuvé) et estiment que leur savoir-faire a été renforcé ;
- les femmes expriment également leur satisfaction quant à l'accroissement de leurs capacités à pouvoir contribuer à la prise en charge de certaines dépenses familiales, telles que l'habillement, les frais de santé et d'éducation des enfants, ce qui constitue une contribution précieuse aux revenus du ménage ;
- les femmes expriment enfin leur satisfaction quant à la confiance qu'elles ont davantage acquise en elles-mêmes, à l'augmentation de leur capacité et de leur liberté d'expression et de leur estime de soi ainsi que leur reconnaissance au sein de leur famille.

De façon spécifique, l'analyse de la dimension économique démontre que les productrices de karité de la Fédération Nununa et les étuveuses de riz de l'Union de Bama ont, grâce à leurs activités dans les filières karité et riz:

- augmenté les volumes commercialisés ;
- accru leurs revenus nets annuels individuels ;
- réalisé d'autres activités qui créent des revenus pour elles ;
- réalisé des investissements ayant amélioré leur situation économique, leur qualité de vie et celle de leur famille.

Au plan organisationnel, il faut noter que :

- le nombre de membres par organisation a augmenté de façon significative ;
- le niveau de structuration et d'organisation s'est renforcé ;
- la participation des membres aux réunions du conseil d'administration et aux assemblées générales s'est accru ;
- le niveau de connaissance des rôles et des responsabilités des membres du conseil d'administration est satisfaisant ;
- un système de circulation interne de l'information est fonctionnel dans chaque organisation.

Au plan social, on note également que:

- la pénibilité du travail des femmes est réduite grâce à l'acquisition d'équipements et de matériel améliorés de production ;
- la prise de conscience de la pertinence de l'éducation des filles s'est accrue ;
- la santé de la famille s'est améliorée grâce à l'augmentation de la fréquentation des centres de santé et de leurs capacités à honorer les frais ;
- les femmes participent mieux aux décisions familiales et sont plus consultées et écoutées ;
- plus de femmes participent aux élections communales et contribuent aux efforts de développement local de leur milieu ;
- un système de solidarité et d'entraide mutuelle s'est développé entre les membres.

Enfin, les femmes ont des préoccupations liées à la nécessité de protéger l'environnement. Par conséquent elles ont posé des gestes visant la sauvegarde de l'environnement notamment :

- la réalisation d'activités de sensibilisation, d'information et de formation sur l'environnement;
- l'élaboration de plan d'actions pour protéger les ressources;
- l'utilisation d'équipements améliorés (fours à balle de riz, gestion des eaux usées) pour réduire l'impact environnemental de leurs activités;
- l'utilisation de sources d'énergies autres que le bois.

Le processus d'autonomisation et de professionnalisation des productrices de beurre de karité de la Fédération Nununa et des étuveuses de riz de l'UGER-B est bien engagé et a de bonnes chances de se pérenniser grâce aux équipes de gestion qu'elles engagent et payent elles-mêmes et qui disposent de compétences pour les accompagner.



@ Caroline Roger

ORGANISATIONS PARTENAIRES



Fédération Nununa
Commune de Léo
Burkina Faso
www.nununabf.org



Union des groupements d'étuveuses de riz de Bama
Bama
Burkina Faso

BUREAU CECI ET EUMC AU BURKINA FASO

01 B.P. 3440
Ouagadougou 01
Burkina Faso
226.50.36.29.92

uniterra
UN PROGRAMME CECI & EUMC

uniterra.ca | ceci.ca | eumc.ca |



Affaires étrangères, Commerce
et Développement Canada

Foreign Affairs, Trade
and Development Canada

Le programme Uniterra est réalisé avec l'appui financier du gouvernement du Canada agissant par l'entremise d'Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada (MAECD).